

# Vers la C. F. D. T.

**L**E Comité national de la C.F.T.C., qui s'est réuni le dernier week-end, a marqué une importante étape vers la « déconfessionnalisation » de la centrale.

On sait que celle-ci doit intervenir officiellement au cours du congrès extraordinaire de novembre prochain, une majorité importante étant d'ores et déjà acquise au changement de titre et à la modification des statuts, ainsi que l'a confirmé le Comité national.

Edmond Maire, secrétaire général de la Fédération des Industries Chimiques C.F.T.C., a expliqué ici les raisons de ces changements (1). Rappelons que le grand tournant a été préparé par une consultation des syndicats sur l'évolution de la centrale, consultation qui a duré plusieurs années.

C'est un fait que l'audience de la C.F.T.C. a dépassé le milieu chrétien traditionnel, que « de plus en plus les adhérents de la C.F.T.C. viennent parce que c'est une centrale syndicale valable et pas seulement parce qu'ils sont chrétiens ». Cependant, l'étiquette chrétienne exclut encore beaucoup d'adhérents et de militants possibles. La transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T. (Confédération Française et Démocratique du Travail) est motivée à la fois par les changements intervenus à l'intérieur de la centrale et par l'ambition de renforcer celle-ci.

Alors que dans les années d'après-guerre, une minorité agissante s'était groupée autour de « Reconstruction » pour mener un combat d'avant-garde, c'est également autour d'un bulletin, « Rénovation », que se sont réunis les nouveaux minoritaires, les traditionalistes partisans du maintien des références chrétiennes. Mais il s'agit cette fois d'un combat d'arrière-garde.

Le Bureau confédéral demandait au Comité national de se prononcer précisément sur la suppression du deuxième C, le nouveau préambule et la nouvelle rédaction de l'article premier des statuts excluant toute référence à la « morale chrétienne ». Plus de 73 % des mandats ont adopté ces modifications contre 23 % et près de 3 % d'abstentions.

Les traditionalistes objectent que ce vote émis par les représentants des U.D. et des fédérations ne traduit pas le sentiment de la base. Mais en admettant que la majorité soit un peu réduite au congrès de novembre, la prise de position du Comité national n'en montre pas moins aux yeux de tous la volonté de la grande majorité des militants.

L'opposition, qui existe peu ou prou dans toutes les organisations de la C.F.T.C., a ses bastions dans certaines régions (l'Alsace, le Pas-de-Calais) et dans la Fédération des mineurs.

Quoi qu'on ait dit, une scission est improbable.

Peu nombreux sont sans doute les militants décidés à rompre avec une organisation à laquelle ils sont attachés, même s'ils désapprouvent l'orientation qui s'est dessinée depuis une dizaine d'années. D'ailleurs, ceux-là recevraient peu d'encouragement au sein de l'Eglise catholique elle-même ; leur repliement apparaîtrait en contradiction avec les enseignements des dernières encycliques papales insistant sur la collaboration nécessaire avec les non-chrétiens.

Il reste que l'on peut s'interroger sur le contenu de la nouvelle doctrine de la C.F.T.C. et sur les perspectives ouvertes par sa transformation. Soulignons seulement que la laïcisation de la centrale ne nous paraît pas un leurre. Au dernier colloque socialiste, les secrétaires confédéraux de la C.F.T.C. qui étaient présents n'ont-ils pas approuvé, comme tous les participants, le rapport de notre ami Robert Verdier prévoyant l'intégration progressive de l'enseignement privé dans un service national de l'enseignement, au cas où la gauche reviendrait au pouvoir ?

D'ailleurs, un des leaders de la minorité, Bornard, secrétaire de la Fédération des mineurs, a déclaré qu'il se refusait à « introduire dans les statuts des principes ouvertement socialistes, selon une doctrine et une politisation que nous refusons, tout comme nous repoussons les projets de fusion avec les autres confédérations ».

Ceux-ci sont pour le moins prématurés. L'évolution du P.C. et de la C.G.T. n'est pas telle que des pourparlers puissent être engagés demain. Quant à F.O., ses dirigeants voient d'un mauvais œil la C.F.T.C. nouvelle manière devenir « un concurrent plus direct » et s'efforcent de minimiser l'importance du tournant pris square Montholon. Paradoxalement, ils rejoignent la droite C.F.T.C. pour reprocher à la centrale concurrente de prendre position sur des problèmes politiques — comme cela est normal pour un syndicalisme moderne, fût-il jaloux de son indépendance. Les dirigeants F.O. reprochent aussi à la C.F.T.C. la facilité avec laquelle elle pratique depuis longtemps l'unité d'action avec la C.G.T., unité d'action à laquelle pourtant la plupart des fédérations F.O. doivent consentir. Un rapprochement avec F.O. poserait aussi le problème des affiliations internationales. Dans ce cas, l'entrée à la C.I.S.L. s'imposerait.

Ces difficultés font que la C.F.T.C. déconfessionnalisée se tournera sans doute en premier lieu vers les non-syndiqués, si nombreux dans ce pays.

**Maurice Combes.**

(1) Voir T.S. du 21-3-64